



Roya citoyenne
5, rue Virgile Barrel 06540 Saorge
<http://www.roya-citoyenne.fr/>

Lettre infos juillet août septembre octobre novembre 2018

Maraudes

Les repas distribués à Vintimille le soir par les Keisha Nya Kitchen et les équipes en renfort sont moins nombreux, au maximum 200 repas mais actuellement plutôt une centaine. Idem pour les petits déjeuners du dimanche.

Par contre les Keisha Nya Kitchen, depuis deux mois ont pris l'initiative de distribuer trois fois par semaine (mardi, jeudi, dimanche) thé chaud, eau et nourriture aux personnes gardées en rétention à la frontière pendant une durée qui peut aller jusqu'à 14h. Ce poste frontière n'est pas un lieu de rétention officiel et les garder plus de 4h est illégal comme cela a été dénoncé notamment par le CNDH, mais aussi par de nombreux élus. Pourtant, femmes, enfants, hommes, femmes enceintes y sont gardés dans des conditions indignes et insalubres (cf rapport du Contrôleur général des lieux de privation de liberté) en attendant d'être expulsés et que le poste frontière italien ouvre.

. Ils ramènent les personnes vulnérables ou ne pouvant pas marcher les 10km jusqu'à Vintimille.

Martine Landry d'Amnesty International est la aussi pour aider les mineur-e-s à être pris en charge par la France, comme le stipule la loi.

Quant aux majeur-e-s, ils/elles sont écouté-e-s, informé-e-s et les personnes vulnérables ou ne pouvant pas marcher les 10km jusqu'à Vintimille sont ramenées en voiture.

Les Keisha Nya participent également à un recueil de données qui doivent alimenter plaidoyers et recours éventuels. Ils souhaitent augmenter les jours d'intervention et Roya Citoyenne y est tout à fait favorable.

Rajoutons que Roya Citoyenne participe aussi tous les lundis et depuis un an à une maraude devant l'église du vœu à Nice.

Keisha Nya Kitchen

Logeant à Sospel sur le terrain d'Olivier depuis environ un an (merci à lui), ils doivent partir, ce dernier ayant d'autres projets.

Ils recherchent un terrain à acheter dans la vallée de la Roya ou de la Bevera. Ils ont besoin de 400 m² au minimum (maxi 1 ha) avec accès en voiture, eau et électricité, afin d'y placer leur cuisine et leur yourte et d'avoir un espace modulable selon leur nombre (souvent une quinzaine). Un bâti serait bien aussi.

N'hésitez pas si vous connaissez quelque chose !

En attendant ils ont planté leur yourte chez Jean Noel à St Dalmas de Tende et cherchent un lieu pour faire la cuisine... Compte-tenu de ces conditions, bravo aux Keisha Nya Kitchen de continuer toutes leurs actions.

Roya Citoyenne les aide dans leurs recherches et va investir à leur demande dans du matériel pour leur faciliter la tâche.



Royà citoyenne
5, rue Virgile Barrel 06540 Saorge
<http://www.roya-citoyenne.fr/>

Réfugiés

Les réfugiés après être passés par Vintimille, puis par Briançon sont de plus en plus nombreux en Espagne et nos collègues des Pyrénées sont confrontés notamment au problème d'hébergement de gens de passage. Dans la vallée, les quelques personnes qui arrivent intriguent la gendarmerie : comment ont-ils fait ? Et les contrôles des coffres, des papiers....se multiplient.

A Vintimille, l'accès sous le pont a été fermé, les contrôles policiers et les « rafles » sont plus fréquents. L'arrivée de l'extrême droite au ministère de l'intérieur n'a pas arrangé l'ambiance déjà tendue.

MIE

Une permanence hebdomadaire d'information et d'orientation des Mineurs Isolés Etrangers aura lieu les lundis de 10h à 13h à Nice au Tremplin, 3 rue Rouget de l'Isle (pas loin de la gare) à partir du 26 novembre.

Elle concerne les primo arrivants qui ne sont pas connus de la protection de l'enfance, les jeunes déclarés majeurs à l'issue de leur entretien d'évaluation par l'Aide Sociale à l'Enfance, et les jeunes placés, dont la minorité a été reconnue, mais dont les droits ne sont pas respectés et pour lesquels il faut préparer le passage à 18 ans.

Après de nombreuses discussions, de nombreux questionnements, une charte (signée par chaque association partie prenante) et un livret d'accueil ont été élaborés pour un fonctionnement commun.

Cette permanence permettra nous l'espérons de connaître un peu mieux la situation des MIE à Nice.

Pour répondre au mieux aux demandes, nous essayons de connaître ce qui se passe un peu partout en France et d'avoir un certain nombre d'adresses d'associations ou collectifs s'occupant des MIE mais aussi des migrants en général afin de pouvoir les orienter au mieux. Il s'agit de savoir comment ça se passe au niveau de l'accueil des mineur-e-s : accueil par l'ASE, remise en cause de la minorité, suivi médical, pédagogique, scolarisationMIE dehors...

Si vous avez des informations à nous donner n'hésitez pas à nous les transmettre par mail.

On s'aperçoit qu'en règle générale, la minorité est contestée et beaucoup de MIE se retrouvent dehors. Quand ils sont pris en charge, le plus souvent ils sont logés, nourris mais le suivi scolaire, médical et le changement de statut à 18 ans ne le sont pas.

**Le 20 novembre, à l'occasion de la Journée Internationale de l'Enfant,
Rassemblement à 13h devant le Palais Sarde, Place Gauthier à Nice**

Juridique

Le 6 juillet, le Conseil constitutionnel a jugé qu'une aide désintéressée au "séjour irrégulier" des étrangers ne saurait être passible de poursuites, au nom du "**principe de fraternité**".

De ce principe découle "la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national", selon la décision.



Royà citoyenne
5, rue Virgile Barrel 06540 Saorge
<http://www.roya-citoyenne.fr/>

Les Sages ont décidé de sortir du champ des poursuites possibles toute aide humanitaire au "séjour" comme à la "circulation" des migrants. En revanche, "l'aide à l'entrée irrégulière" reste illégale.

Le 13 juillet, **Martine Landry**, poursuivie pour « délit de solidarité » a été **relaxée**

-Le 22 octobre Cédric Herrou, était poursuivi pour injure publique pour avoir mis en cause Georges-François Leclerc, le préfet des Alpes Maritimes et comparé le traitement des migrants à celui des juifs pendant la dernière guerre. 5000€ ont été requis. Jugement le 13 décembre.

Le 30 octobre

-**Yannis Youlountas et Jean Jacques Rue** ont finalement d'être condamnés en appel, à environ 10 000 euros au total (auxquels s'ajoutent les frais de Justice à deux reprises), ainsi que 4 mois de prison avec sursis uniquement pour Jean-Jacques.

Yannis a été condamné pour injures publiques et diffamation.

Jean-Jacques est condamné pour incitation à la violence et menaces non suivies d'effet et pour diffamation.

Une collecte est organisée pour les aider.

-le pourvoi en cassation de Cédric Herrou et Pierre Alain Mannoni a eu lieu, la décision d'annuler ou pas leur condamnation sera connue le 13 décembre. La cour de cassation fera-t-elle la distinction entre acte militant et acte humanitaire, comme la Cour d'appel ?

-Le 8 novembre, à Gap sept militants étaient poursuivis, jeudi 8 novembre, pour avoir participé à une marche de protestation contre les Identitaires, qui a permis à des migrants de franchir la frontière.

« Fallait-il qu'ils les chassent de la manifestation ? », a plaidé Me Henri Leclerc. Le procureur a requis pour 5 des solidaires 6 mois de prison avec sursis. Pour les deux autres, 12 mois de prison dont 4 fermes et pour l'un d'eux, en plus une mise à l'épreuve. Quant aux nombreux solidaires (environ 2500) ils ont été accueillis par 7 barrages de police !

-Le 15 novembre le procès en diffamation qu'a demandé Pierre-Alain Mannoni contre Christian Estrosi a été reporté à une date ultérieure.

Le motif principal du renvoi est l'attente de la décision de la cour de Cassation qu'il devrait obtenir le 12 décembre...

Rappel des faits : Le 6 janvier 2017 quelques heures après la relaxe de PAM, Christian Estrosi écrivait sur sa page Facebook : *"Relaxé alors qu'il aidait des migrants à passer la frontière : une insulte au travail des forces de l'ordre qui mettent leur vie en danger pour protéger la nôtre ! (...) Pierre-Alain Mannoni, Cédric Herrou, ... Ils sont tous coupables de faire entrer illégalement des individus sur notre territoire. Avec ces agissements, ils favorisent le travail des passeurs. Ces actes sont une insulte au travail des forces de l'ordre qui mettent leur vie en danger pour protéger la nôtre. (...)"*

Certains djihadistes se sont fait passer pour des migrants pour rentrer sur le territoire national. Comment ces individus qui viennent en aide aux migrants peuvent-ils nous certifier qu'ils n'ont pas fait rentrer de terroristes sur notre sol en violant la loi comme ils le font ?

Par leur acte politique, ils ont potentiellement mis en danger la sécurité des Français. C'est impardonnable !"

-Le 4 décembre à Aix en Provence , Raphael Faye est convoqué à 8h en appel. Le 2 octobre 2017, il avait été condamné à 3 mois de prison avec sursis pour être venu en aide à trois personnes en situation irrégulière. Soutenons le !



Royà citoyenne
5, rue Virgile Barrel 06540 Saorge
<http://www.roya-citoyenne.fr/>

Notons également qu'alors qu'il a vu ses conditions de contrôles assouplis en août, Cédric Herrou le 15 octobre a été arrêté pour la 10^e fois par les forces de police à la gare de Nice, car ces derniers ne savaient pas qu'il pouvait à nouveau avoir accès aux gares !

Festival « Passeurs d'Humanité »

Du **12 au 15** de Breil à Tende en passant par Saorge et la Brigue, plus de 2000 festivaliers ont arpenté la Royà , participé aux rencontres avec des philosophes, écrivain.e.s, historien.ne.s, scientifiques, député.e.s, chanteuses et chanteurs mais aussi aux concerts, flash mob, visites guidées, sermons joyeux

Parmi les commentaires :

-« Bravo pour le contenu du festival, la richesse des débats, les idées qui se croisent, pour cette balade à travers la vallée et l'énergie des bénévoles et pour la disposition de tous ces espaces de convivialité. ».

-« Un moment de bonheur »

Certains auraient aimé rencontrer davantage les acteurs (militants, migrants), d'autres auraient aimé du plus concret « et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? ». A retenir pour l'an prochain !

Deux « couacs » : le film Libre de Michel Toesca n'a pas pu être projeté vu la somme demandée pour pouvoir le faire ; l'accès au monastère de Saorge a été interdit, amputant le festival du programme culturel « des racines et des rêves, crée par 40 artistes spécifiquement pour ce monument exceptionnel.

Pour en savoir plus... <https://passeursdhumanite.com/>

Communication/Participation événements

- Transits, réalisé par Luca Giliberti, sociologue pour ses étudiants (université de Gènes)

<https://www.youtube.com/watch?v=8dwJ4b4oCRA>

-Soirée Médiapart/Politis

-Articles de Jacques Duplessy et Antoine Champagne sur reflets.info

Pour plus d'infos : <https://fr-fr.facebook.com/royacitoyenne/> www.roya-citoyenne.fr/

roya-citoyenne@riseup.net



Roya citoyenne
5, rue Virgile Barrel 06540 Saorge
<http://www.roya-citoyenne.fr/>